

COMMENT REEMPLIR VOTRE FORMULAIRE D'ACCORD GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION

Comment remplir le formulaire d'Accord général de représentation

Avant de commencer

D'abord, appelez le service de l'inscription des entreprises de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au 1 800 959-5525 pour confirmer les renseignements qui suivent :

- a. Nom d'entreprise (nom officiel inscrit)
- b. Numéro d'entreprise à neuf chiffres
- c. Suffixe RM à quatre chiffres (p. ex., RM0001)
- d. Adresse civique officielle de l'entité

Aux fins de protection de vos renseignements, l'ARC ne confirmera les renseignements relatifs à l'inscription de l'importateur ou de l'exportateur qu'à une personne autorisée et vérifiée.

Il faut d'abord confirmer ces renseignements auprès de l'ARC pour remplir le formulaire d'Accord général de représentation (AGR) rapidement et efficacement. Si les renseignements que l'ARC détient au sujet de l'entité juridique ne sont pas à jour, il faudra les mettre à jour avant de pouvoir remplir l'AGR.

Remplir l'Accord général de représentation

#	Description
1	Nom complet d'entreprise (nom officiel inscrit) au dossier de l'ARC. Remarque : Ces renseignements doivent correspondre exactement à ceux de l'inscription, ponctuation comprise. NE PAS inclure la dénomination commerciale.
2	Le numéro d'entreprise à neuf chiffres et le suffixe RM à quatre chiffres d'importateur/exportateur, comme confirmé par l'ARC. P. ex., 123456789 RM0001
3	Adresse civique complète, y compris la province/l'État et le code postal, comme confirmé par l'ARC.
4	Le nom officiel complet de l'entité juridique (nom d'entreprise), comme au champ 1.
5	La municipalité où le formulaire est signé. Remarque : il se peut que le siège social se trouve dans une municipalité, mais que le signataire autorisé se trouve ailleurs.
6	La province ou l'État et le pays, comme au champ 5.
7	Date de signature.
8	Signature du dirigeant signataire de l'entreprise. Remarque : On entend par dirigeant signataire : président, vice-président, trésorier ou secrétaire, ou toute personne qui peut engager l'entreprise en tant que dirigeant signataire.
9	Saisir le nom de la personne en caractères d'imprimerie au champ 8.
10	Saisir le titre de la personne en caractères d'imprimerie au champ 8.

En signant l'AGR de Livingston, vous reconnaissez avoir pris connaissance des modalités de service qui l'accompagnent.

Formulaire d'Accord général de représentation

Accord général de représentation



et procuration avec pouvoir de désigner un sous-mandataire

L'Accord général de représentation est un document légal exigé par l'Agence des services frontaliers du Canada. Livingston ne peut pas vous représenter en tant que courtier en douane sans avoir un original signé du présent Accord. Demandez donc à un représentant autorisé de votre entreprise de le signer et de le remettre à votre gestionnaire de comptes Livingston.

Je / Nous (**dénomination du client**) **1** _____

(**numéro d'entreprise**) **2** _____ (nous préviendrons le courtier en douane de tout changement de numéro d'entreprise)

de (**adresse**) **3** _____

constitue et nomme par les présentes la Société internationale Livingston inc., 405 The West Mall, Toronto (Ontario) M9C 5K7, numéro d'entreprise 887919538RM0001, un courtier en douane agréé en vertu de la Loi sur les douanes, mon mandataire légitime pour faire des affaires en mon nom en tout ce qui concerne l'importation et l'exportation de marchandises, y compris, mais sans s'y limiter :

- la mainlevée et la déclaration en détail de marchandises, la préparation de documents et de données, le paiement et le remboursement de tous les droits, taxes et prélèvements gouvernementaux relatifs à des marchandises importées et exportées qui ont été ou seront dédouanées, et
- le transport, l'entreposage et la distribution de telles marchandises.

Par les présentes je retiens les services dudit courtier en douane pour qu'il me dispense tels services et, en rapport avec ce qui précède,

- pour obtenir, signer, sceller, endosser et délivrer en mon nom tout cautionnement, déclaration, permis, licence, connaissance, lettre de change, assertion, réclamation de tout genre ou toute autre méthode de paiement ou de garantie accessoire mise en sa possession et pour s'en servir, y compris les drawbacks et les réclamations de tout genre pour le remboursement des droits, taxes, prélèvements et montants semblables;
- pour recevoir tous les paiements ou sommes qui sont actuellement dus ou qui pourraient devenir dus et payables à mon compte relativement à ce qui précède, et pour endosser en mon nom et à titre de mon mandataire tous lesdits paiements et les déposer à son propre compte.

Afin de faciliter l'exécution de tels services en mon nom, j'autorise par les présentes le courtier en douane à obtenir de l'Agence du revenu du Canada des informations sur mon ou mes comptes d'import-export et de présenter une demande de numéro

d'entreprise en mon nom lorsque nécessaire. Je reconnais que tous les droits, frais ou autres montants payés en mon nom ou à mon compte par mon mandataire ou son sous-mandataire constitueront une dette que je devrai régler à mon mandataire ou à son sous-mandataire. Je reconnais en outre que telle dette n'est pas conditionnelle à la demande ni à l'obtention, par mon mandataire ou son sous-mandataire, d'un remboursement, d'un rabais ou d'une remise de tels droits, frais ou autres sommes de la part d'organismes gouvernementaux, et que Livingston ou son sous-mandataire n'est nullement tenu de présenter une demande quelconque de tel genre. Cependant, au cas où les parties aux présentes conviennent que mon mandataire demande un remboursement, un rabais ou une remise de tels droits, frais ou autres sommes de la part d'organismes gouvernementaux, tous remboursements, rabais ou remises ainsi reçus par mon mandataire ou son sous-mandataire appartiendront exclusivement à mon mandataire ou à son sous-mandataire, et je demande aux organismes gouvernementaux effectuant la perception de telles sommes, auxquels je donne l'autorisation de le faire, de délivrer lesdits rabais, remboursements ou remises à mon mandataire ou à son sous-mandataire. Je certifie par les présentes que tous les documents et renseignements qui seront fournis à mon mandataire ou à son sous-mandataire par moi-même ou en mon nom relativement au présent mandat seront véridiques, exacts et complets.

J'accorde en outre à mon mandataire le plein pouvoir et l'autorisation de nommer toute autre personne détentrice d'un agrément l'autorisant à agir en tant que courtier en douane en vertu de la Loi sur les douanes, à titre de sous-mandataire pour traiter lesdites affaires en mon nom, de révoquer toute nomination et de nommer toute autre personne détentrice d'un tel agrément à titre de sous-mandataire en remplacement de tout sous-mandataire dont la nomination aura été révoquée, selon ce que mon mandataire jugera opportun de faire en fonction des circonstances.

Formulaire d'Accord général de représentation – suite



Je conviens que le présent Accord général et toutes les transactions qui s'y rapportent sont régies par les Conditions de prestation des services, ci-jointes, que les soussignés ont reçues, lues et comprises. Par les présentes, je ratifie, je confirme et je m'engage à ratifier et à confirmer toutes les mesures que mon mandataire ou son sous-mandataire pourra prendre en vertu des présentes. Le présent Accord général est et demeure pleinement en vigueur jusqu'à ce qu'un avis en bonne et due forme de sa révocation ait été signifié par moi à mon mandataire susmentionné, par écrit et conformément à l'article 8 des Conditions de prestation des services. Toutes les factures délivrées par mon mandataire ou par son sous-mandataire sont exigibles sur réception ou dans tout autre délai convenu par écrit entre le client et le courtier en douane. L'intérêt sur les comptes en souffrance est calculé au taux de un et demi pour cent (1,5 %) par mois et imputé à compter de 30 jours après la date d'échéance de la facture.

Le présent Accord général ainsi que les Conditions de prestation des services sont régis et interprétés conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui leur sont applicables. Les parties aux présentes reconnaissent sans réserve ni condition la juridiction des tribunaux de la province de l'Ontario et de toutes les instances habilitées à entendre un appel de tels tribunaux. Si l'une des clauses faisant partie du présent Accord général ou des Conditions de prestation des services s'avère être invalide ou non exécutoire, les autres clauses resteront en vigueur et exécutoires pour les parties, et ce avec toute la rigueur de la loi. Les Conditions de prestation des services, ci-jointes, font partie intégrante du présent Accord général.

En foi de quoi (**dénomination de l'entreprise**) 4 _____ a fait apposer aux présentes son sceau, ainsi que

l'atteste la signature de ses administrateurs dûment autorisés, à (**nom de la municipalité**) 5 _____

dans la province de (**province / État et pays**) 6 _____

ce (**date**) 7 _____ jour de (**mois**) _____, 20 _____

Fondé de pouvoirs de l'entreprise

Signature : 8 _____

Nom : 9 _____

Titre : 10 _____

Je déclare être habile à engager la responsabilité de l'entreprise

Accepté par la Société internationale Livingston inc.

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Je déclare être habile à engager la responsabilité de l'entreprise